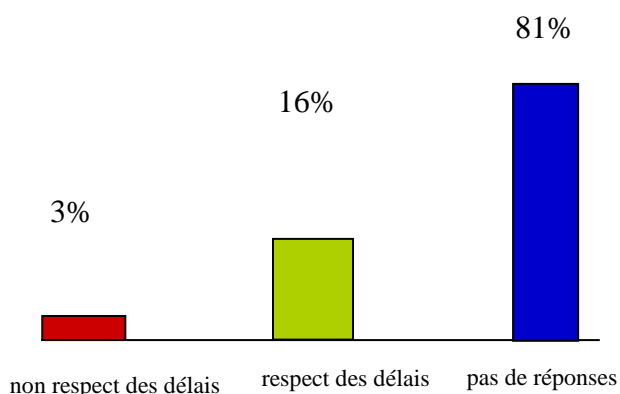


Résultats des délais de réponse aux courriers

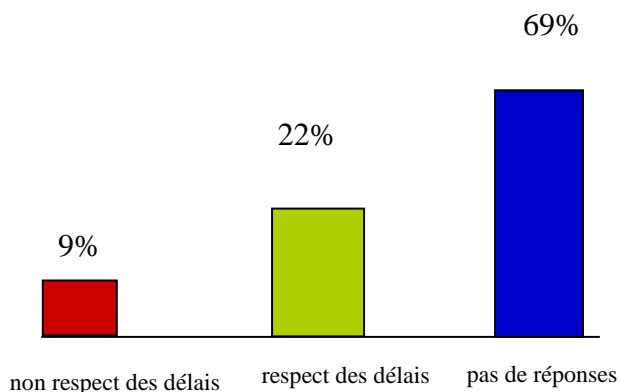
Évaluation réalisée entre le 1er janvier 2017 et le 31 mars 2017. 83% des courriers respectent le délai des 15 jours.

32 services de la CAMVS sont évalués,

-Janvier : 3% des courriers dépassent le délai des 15 jours
16 % des courriers sont dans le respect des délais
81% des courriers n'ont pas nécessité de réponse



-Février : 9% des courriers dépassent le délai des 15 jours
22% des courriers sont dans le respect des délais
69% des courriers n'ont pas nécessité de réponse



-Mars : 3 % des courriers dépassent le délai des 15 jours
% des courriers sont dans le respect des délais
% des courriers n'ont pas nécessité de réponse

